

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

Délibération n°
D2026-02-03-03

Conseillers
municipaux en
exercice : 14

Convocation en
date du
27 janvier 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de **SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE**

Conseil Municipal du 03 février 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire.

Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, FABRE Éric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc.

Absents : BENSEN Christian, POUS Joël, VIDAL Mathilde,

Empêchés : CHORTO Christiane, CLAYRAC Georges.

Procurations : CLAYRAC Georges à de VOLONTAT Xavier, CHORTO Christiane à CROS Francette.

Secrétaire de séance : CROS Francette.

OBJET : **SUBVENTION A L'ASSOCIATION FELINES DES CORBIERES**

L'Association Félines des Corbières, qui s'occupe des chats errants sur la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse pour l'année 2026, sollicite une subvention de 500 euros à la Commune.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré

Vote la subvention de 500 euros au bénéfice de l'association féline des Corbières.

Autorise Monsieur le Maire à ordonner le mandatement.

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260203-D2026_02_03_03-DE

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Francette CROS



Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

